



# Délégué pharmaceutique

## Sommaire

Les fiches « Actuel Bourgogne » complètent les fiches nationales Actuel CIDJ

### ► 1. Titre certifié de délégué pharmaceutique

### 1. Titre certifié de délégué pharmaceutique

Le délégué(e) pharmaceutique assure la prospection d'une clientèle professionnelle de pharmaciens. Il a pour mission non seulement de vendre les produits de sa société (pharmacie/parapharmacie), mais aussi de transmettre toute information scientifique et technique au pharmacien et à son personnel (préparateur en pharmacie).

#### Saône-et-Loire

##### Centre de formation privé 2S

33 rue de Lyon

71000 Mâcon

Tél. : 03 85 23 13 40

e-mail : 2sformation.macon@gmail.com

Site Internet : www.2sformations.com

*Etablissement privé hors contrat*

- Titre certifié de délégué pharmaceutique

*Niveau de formation : niveau III*

*Durée : formation en 6 mois.*

*Modalité de formation : formation initiale*

*Recrutement : être titulaire du Bac ou avoir le niveau Bac + test d'entrée.*

### ► Pour en savoir plus

#### Site Internet :

- <https://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-de-la-sante>

Le portail des métiers de la santé.

#### Fiches nationales Actuel CIDJ :

- n° 2.733 : « Délégué médical »
- n° 2.731 : « Pharmacien et préparateur en pharmacie »

#### Fiche régionale Actuel Bourgogne :

- n° 2.731 : « Pharmacien et préparateur en pharmacie »

**Centre Régional Information  
Jeunesse de Bourgogne-  
Franche-Comté  
Site de Dijon**

Maison des Associations  
2 rue des Corroyeurs - Boîte LL1  
21000 DIJON

Tél. : 03 80 44 18 29  
(administratif)  
03 80 44 18 35  
(documentation)

[www.jeunes-bfc.fr](http://www.jeunes-bfc.fr)

[www.facebook.com/crijbfc](https://www.facebook.com/crijbfc)  
[www.twitter.com/crij\\_bfc](https://www.twitter.com/crij_bfc)

**Guide Studyrama :**

- « *Le guide des métiers de la santé* » - Coll. Guides J Métiers - novembre 2016.

**Publication de l'ONISEP :**

- « *Les métiers du paramédical* » : Collection PARCOURS ONISEP – octobre 2017.

